OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

CONSULTATION PUBLIQUE CAMPUS DE LA MONTAGNE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Merci d'avoir demandé la trousse postale de l'OCPM. Que vous soyez résident ou visiteur du quartier, nous souhaitons connaître votre opinion.

Cette trousse contient :

- Dépliant de la consultation
- Document d'information fourni par l'Université de Montréal (3.1.1)
- Document d'information fourni par la Ville (4.4)
- Questionnaire pour rédiger votre opinion
- Enveloppe-retour préaffranchie

Il existe plusieurs manières de nous partager votre opinion :

- Par la poste, en remplissant et en retournant le questionnaire ci-joint
- Par message vocal, en composant le 438 815-0674
- En échangeant avec les commissaires lors des séances virtuelles d'audition des opinions. Prenez rendez-vous en composant le 514 872-8510

Comment utiliser la trousse postale pour transmettre votre opinion?

1. Lire les documents d'information contenus dans la trousse.

2. Compléter le questionnaire.

3. Retourner par la poste uniquement le questionnaire dans l'enveloppe-retour préaffranchie **avant le 5 avril 2021.**

Vous avez accès à Internet?

Toute l'information au sujet de la consultation et de la démarche virtuelle se trouve sur **ocpm.qc.ca/campus-udem**

Pour toute question concernant le projet, la documentation disponible et les manières de participer à la consultation, communiquez avec Gilles Vézina au 514 872-8510.

OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

PUBLIC CONSULTATION ON ‘’CAMPUS DE LA MONTAGNE DE L’UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL’’

Thank you for requesting the OCPM’s postal kit. Whether you are a resident or a neighborhood visitor, we want to know your opinion.

Content of the postal kit:

- Consultation’s leaflet - in French
- Information Document provided by Université de Montréal (3.1.1) - in French
- Information Document provided by the City (4.4) - in French
- Questionnaire to write an opinion – in English
- Prepaid return envelope

There are many ways to share your opinion:

- By mail, by filling out and returning us the enclosed questionnaire
- By voice mail, by calling 438 815-0674
- During the virtual hearing of opinions with the commission, by planning an appointment by calling 514 872-8510

How to use the postal kit to send your opinion?

1. Read the documents enclosed in the kit.

2. Complete the questionnaire.

3. Return by mail only the completed questionnaire using the prepaid return envelope **before April 5, 2021.**

You have access to the Internet?

All the information regarding the consultation and its virtual process is available on our website at **ocpm.qc.ca/campus-udem**

Should you have any questions or concerns regarding the project, the available documentation or the different ways to submit your opinion, feel free to contact Gilles Vézina at 514 872-8510.

OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation sur le
Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal

Questions pour rédiger votre opinion

Le questionnaire qui suit fait partie du processus d'audition des opinions. Chaque commentaire sera porté à l'attention des commissaires qui les analyseront et rédigeront le rapport de consultation ainsi que les recommandations qui seront remis aux élus de la Ville de Montréal. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les règles de l'OCPM et de vous identifier pour que votre opinion soit prise en compte. Vos commentaires ainsi que votre nom seront publiés sur notre site Web. Vos autres coordonnées personnelles sont pour l'usage de l'OCPM uniquement et elles ne seront pas publiques.

Sur quoi porte la consultation?

L'Université de Montréal désire mettre à jour le plan directeur du campus de la montagne qui date de 1995. Le plan directeur permet d'énoncer une vision à moyen et à long terme, de même que des principes directeurs généraux et spécifiques. Ceux-ci encadreront l'aménagement, la gestion ainsi que le développement pour les prochaines décennies du campus de la montagne.

Le projet de Plan directeur d'aménagement comprend notamment :

- La vision et les principes d'aménagement du campus;
- Le potentiel d'agrandissement de plusieurs pavillons;
- Des projets d'aménagement extérieur;
- Des projets d'aménagement des voies piétonnes, cyclables et véhiculaires et des stationnements;
- Des approches concernant la conservation des patrimoines, le développement durable et la reconnaissance autochtone dans l'élaboration et la gestion des différents projets proposés.

Le contexte règlementaire

Le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal (PPMVMR, 2009) et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal imposent aux institutions localisées dans le site patrimonial du Mont-Royal l'élaboration d'une planification concertée. Cet encadrement municipal guide l'évolution des propriétés.

Donnez votre avis!

L'OCPM vous propose quelques questions ouvertes qui vous permettront de donner votre opinion, notamment sur les sujets suivants :

1. Patrimoines naturel, paysager, architectural et culturel;
2. Mobilité sur le campus;
3. Développement durable et verdissement;
4. Reconnaissance autochtone;
5. Potentiel d'agrandissement et d'aménagement.

Les questions suggérées sont facultatives. Vous êtes aussi invités à donner votre opinion sur tout autre sujet soulevé par les changements proposés.

Thème 1 : Patrimoines naturel, paysager, architectural et culturel

Dans son projet de Plan directeur d'aménagement (PDA) pour le campus de la montagne, l'Université de Montréal reconnait que le campus présente un patrimoine paysager, naturel et bâti unique ainsi que plusieurs zones de potentiel archéologique (autochtone et eurocanadien). Dans cette optique, l'université propose une approche de conservation des patrimoines, à la fois naturel, paysager, architectural et culturel.

Le PDA souligne que l'élaboration de tous les projets prévus devra passer par les étapes suivantes :

1. **Connaître** : se référer à toute la documentation existante et se familiariser avec les outils dédiés;
2. **Comprendre** : synthétiser l'information récoltée et résumer les principaux enjeux patrimoniaux;
3. **Agir** : choisir le traitement le plus approprié entre réhabilitation, restauration et préservation.

L'approche de conservation du patrimoine est décrite à la page 11 de la synthèse du Plan directeur d'aménagement (doc. 3.1.1).

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Quels sont les éléments patrimoniaux du campus de la montagne les plus importants, selon vous?
- Que pensez-vous de l'approche de conservation du patrimoine proposée par l'Université de Montréal?

Thème 2 : Mobilité sur le campus

Dans son projet de Plan directeur d'aménagement (PDA), l'Université de Montréal reconnait que l'automobile prédomine au détriment des transports actifs et de l'environnement. Afin d'y remédier, l'université propose des réaménagements des circulations piétonnes, cyclables et véhiculaires, de même que des stationnements. Toutes les propositions sont détaillées aux pages 30 à 33 de la synthèse du PDA (doc. 3.1.1).

Il est notamment proposé de créer un axe de vie traversant le campus, en partant du métro Édouard-Montpetit jusqu'à l'intersection des rues Decelles et Queen Mary. Tout au long de cet axe sont identifiés quatre parcours. Des aménagements spécifiques sont prévus pour chacun des parcours.

Propositions d'axe de vie et de circulation piétonne du campus

<u>À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion</u>

- Quels moyens de transport devront être privilégiés lors des futurs aménagements du campus (automobile, autobus, vélo, marche, etc.)?
- Quelle est la meilleure manière de partager l'espace public entre les différents modes de déplacement?
- Que pensez-vous des propositions de réaménagement des circulations piétonnes et cyclables?
- Que pensez-vous des propositions de réaménagement des circulations véhiculaires?
- Que pensez-vous des propositions de réaménagement et de réduction de l'offre en stationnement?

Thème 3 : Développement durable et verdissement

Le projet de Plan directeur d'aménagement propose six stratégies d'aménagement durable (doc. 3.1.1, p. 12).

- Protection du patrimoine culturel;
- Synergie avec l'environnement;
- Engagement et sensibilisation;
- Qualité de vie;
- Transports actifs et sobriété carbone;
- Résilience des infrastructures et adaptation aux changements climatiques.

Ces stratégies se reflètent dans les principes d'aménagement spécifiques notamment concernant l'approche de conservation du patrimoine, le réaménagement des circulations piétonne, cyclable et véhiculaire, mais aussi dans les propositions de verdissement, de protection de la biodiversité et de gestion des milieux humides et des eaux de surface.

Les mesures concernant les milieux naturels, le verdissement et la gestion des eaux sont décrites aux pages 34 et 35 de la synthèse du PDA (doc. 3.1.1).

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Les propositions pour le verdissement et la protection des milieux naturels ainsi que la biodiversité vous paraissent-elles suffisantes? Si non, comment les améliorer et à quels endroits?
- Les propositions concernant la gestion des milieux humides et des eaux de surface vous paraissent-elles suffisantes? Si non, comment les améliorer et à quels endroits?
- Quelles seraient, selon vous, d'autres mesures de gestion environnementale souhaitables pour le campus?

Thème 4 : Reconnaissance autochtone

L'Université de Montréal désire mettre l'héritage autochtone en valeur. Pour ce faire, le Plan directeur propose une approche d'aménagement qui favorise la reconnaissance autochtone en intégrant les valeurs, les symboles et les principes de design autochtone. L'approche comprend 4 étapes :

- **Connaître** : prendre connaissance des documents de référence en vigueur;
- **Inclure** : favoriser, lorsque approprié, la participation aux décisions des représentants, des professionnels et des gardiens des savoirs traditionnels des peuples concernés à chaque étape de projet;
- **Comprendre** : assurer le succès des projets par la contribution à la conception, l'appropriation d'un espace et l'appartenance à l'institution;
- **Agir** : s'inspirer des solutions de design faisant référence au Cahier des œuvres de l'exposition « Autochtoniser Montréal » sans s'y limiter.

Plus de détails sont disponibles sur l'approche proposée à la page 13 de la synthèse du PDA (doc. 3.1.1).

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Que pensez-vous de cette approche?
- Avez-vous des exemples de reconnaissance inspirants à partager?

Thème 5 : Projets potentiels d'agrandissement et aménagements

Il est mentionné dans le projet de Plan directeur d'aménagement que « […] *malgré le développement du site du campus MIL à Outremont, l'important déficit d'espaces du campus de la montagne identifié […] ne pourra être résorbé à même les pavillons existants*.[1] »

Dix projets potentiels d'agrandissement sont identifiés sur des stationnements de surface ou sur des bâtiments existants. Certains projets potentiels d'agrandissement qui avaient été identifiés au Plan directeur de 1995 sont abandonnés. Chaque projet potentiel est décrit dans le document synthèse (doc. 3.1.1, p. 40 à 62) du Plan directeur d'aménagement.

Carte des projets potentiels d'agrandissement identifiés dans le PDA

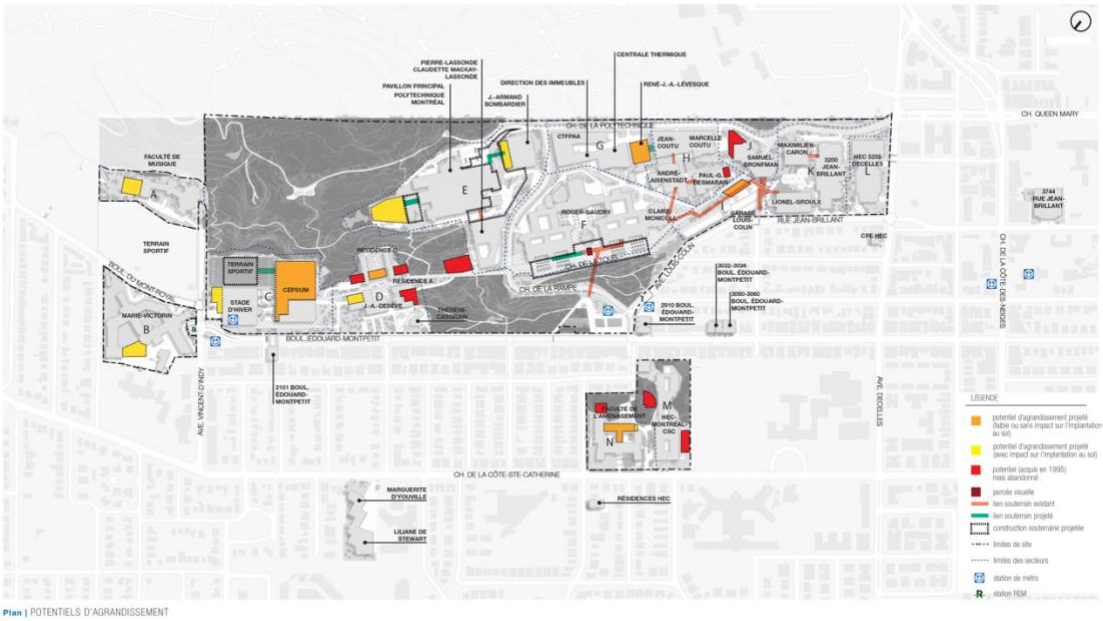

Plan | POTENTIELS D'AGRANDISSEMENT

[1] PDA du campus de la montagne, doc. 3.1, p. 77

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Que pensez-vous des sites identifiés pour les possibles agrandissements?
- Selon vous, quels seraient les impacts de la construction des agrandissements identifiés (sur les milieux naturels de la montagne, sur les vues depuis et vers le mont Royal, etc.)?
- Que pensez-vous des différents aménagements proposés comme les belvédères et les espaces événementiels?

6. Autres opinions

Y a-t-il d'autres éléments importants à considérer dans le Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal?

OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation on the
Master Development Plan for the Université de Montréal mountain campus

Questions to draw out your opinions

The following questionnaire is part of the hearing-of-opinions process. All comments will be brought to the attention of the commissioners, who will analyze them and draw up the consultation report as well as the recommendations to be submitted to Montréal elected officials. That is why we ask that you respect OCPM rules and identify yourself so that your opinion may be taken into account. Your comments and name will be posted on our Web site. All other personal information is solely for the use of the OCPM and will not be made public.

Purpose of the consultation

The Université de Montréal is seeking to update the mountain campus Master Development Plan, which dates back to 1995. The Master Development Plan aims to set out a medium- and long-term vision, as well as general and specific guiding principles that will provide a framework for the layout, management and development of the mountain campus for the coming decades.

The draft Master Development Plan includes:

- The vision and development principles for the campus;
- The potential for expansion of a number of pavilions;
- Outdoor development projects;
- Development projects for pedestrian, bicycle and vehicular paths and parking units;
- Approaches relating to heritage conservation, sustainable development and Indigenous recognition in the drawing up and management of the various proposed projects.

Regulatory context

The Mount Royal Protection and Enhancement Plan (MRPEP 2009) and the Montréal Master Plan call for concerted planning on the part of institutions located within the Mount Royal heritage site. That municipal framework provides guidelines for property development.

Express your opinion!

The OCPM provides herein a few open questions to help you to express your opinion on the following themes:

1. Natural, landscape, architectural and cultural heritage;
2. On-campus mobility;
3. Sustainable development and greening;
4. Indigenous recognition;
5. Expansion and development potential.

The suggested questions are optional. You are also welcome to give your opinion on any other topics raised by the proposed changes.

Theme 1: Natural, landscape, architectural and cultural heritage

In its draft Master Development Plan (MDP) for the mountain campus, the Université de Montréal acknowledges that the campus offers a unique landscape, natural and built heritage as well as a number of areas with both Indigenous and Euro-Canadian archeological potential. The university therefore proposes a natural, landscape, architectural and cultural heritage conversation approach.

The MDP states that the development of all planned projects will need to involve the following steps:

1. **Knowing**: consulting all existing documentation and becoming familiar with relevant dedicated tools;
2. **Understanding**: synthesizing the gathered information and summarizing the main heritage issues;
3. **Acting**: choosing the most appropriate path among rehabilitation, restoration and preservation.

The heritage preservation approach is described on page 11 of the summary of the Master Development Plan (Doc. 3.1.1).

Questions to guide your thought process

- In your opinion, what are the mountain campus most important heritage elements?
- What do you think of the heritage conservation approach proposed by the Université de Montréal?

Theme 2: On-campus mobility

In its draft Master Development Plan (MDP), the Université de Montréal acknowledges the predominance of the automobile to the detriment of active transportation and the environment. To remedy the situation, the university recommends changes redevelopments of pedestrian, bicycle and vehicular paths, and parking units. All relevant proposals are itemized on pages 30 to 33 of the MDP summary (Doc. 3.1.1).

The proposals include a “life axis” running across the campus, from the Édouard-Montpetit metro station to the intersection of Decelles Street and Queen Mary Road. Four pathways have been identified along that axis, and specific developments are outlined for each of them.

Proposed on-campus life axis and pedestrian pathways

Plan | CIRCULATIONS PIÉTONNES PROPOSÉES

Questions to guide your thought process

- What means of transportation should be given priority in future campus developments (automobile, bus, bicycle, walking, etc.)?
- What is the best way for the various modes of transportation to share public space?
- What do you think of the redevelopment proposals for pedestrian and bicycle traffic?
- What do you think of redevelopment proposals for vehicular traffic?
- What do you think of the redevelopment proposals for and reduction in the number of parking units?

Theme 3: Sustainable development and greening

The draft Master Development Plan (MDP) offers six sustainable development strategies (Doc. 3.1.1, p. 12).

- Protection of the cultural heritage;
- Synergy with the environment;
- Involvement and awareness-raising;
- Quality of life;
- Active transportation and carbon sobriety;
- Resilience of infrastructures and adaptation to climate change.

Those strategies are reflected in the specific development principles, notably in terms of the heritage conservation approach and the redevelopment of pedestrian, bicycle and vehicular paths, as well as in proposals concerning greening, biodiversity protection and wetland and surface-water management.

The measures pertaining to natural environments, greening and water management are outlined on pages 34 and 35 of the MDP summary (Doc. 3.1.1).

Questions to guide your thought process

- Do you think that the proposed measures for greening and the protection of natural environments and biodiversity are adequate? If not, how and where could they be improved?
- Do you think that the proposed measures for wetland and surface-water management are adequate? If not, how and where could they be improved?
- In your opinion, what other environmental management measures should be implemented on the campus?

Theme 4: Indigenous recognition

The Université de Montréal is seeking to highlight the Indigenous heritage. To that end, the Master Development Plan proposes a development approach promoting Indigenous recognition by integrating Indigenous values, symbols and design principles. The approach comprises four steps:

- **Knowing**: becoming familiar with relevant reference documents;
- **Including**: where appropriate, promoting decision-making participation by representatives, professionals and guardians of traditional knowledge of the populations concerned in every step of the project;
- **Understanding**: ensuring the projects' success through participation in the design and appropriation of a space, and inclusion in the institution;
- **Acting**: drawing inspiration from design solutions by referring but not being limited to the works of the exhibition "Autochtoniser Montréal."

More detailed information about the proposed approach is available on page 13 of the MDP summary (Doc. 3.1.1).

Questions to guide your thought process

- What do you think of that approach?
- Do you have any inspiring examples of recognition to share?

Theme 5: Expansion and development potential

It is mentioned in the draft Master Development Plan that "[…] *despite the development of the site of the MIL campus in Outremont, the significant lack of spaces identified at the mountain campus […] cannot be resolved with the existing pavilions*.[1]"

Ten potential expansion projects are identified on parking lots or existing buildings. Some potential expansion projects that were identified in the 1995 Master Plan have been abandoned. All potential projects are described in the summary document (Doc. 3.1.1, p. 40 to 62) of the Master Development Plan.

Map of potential expansion projects identified in the MDP

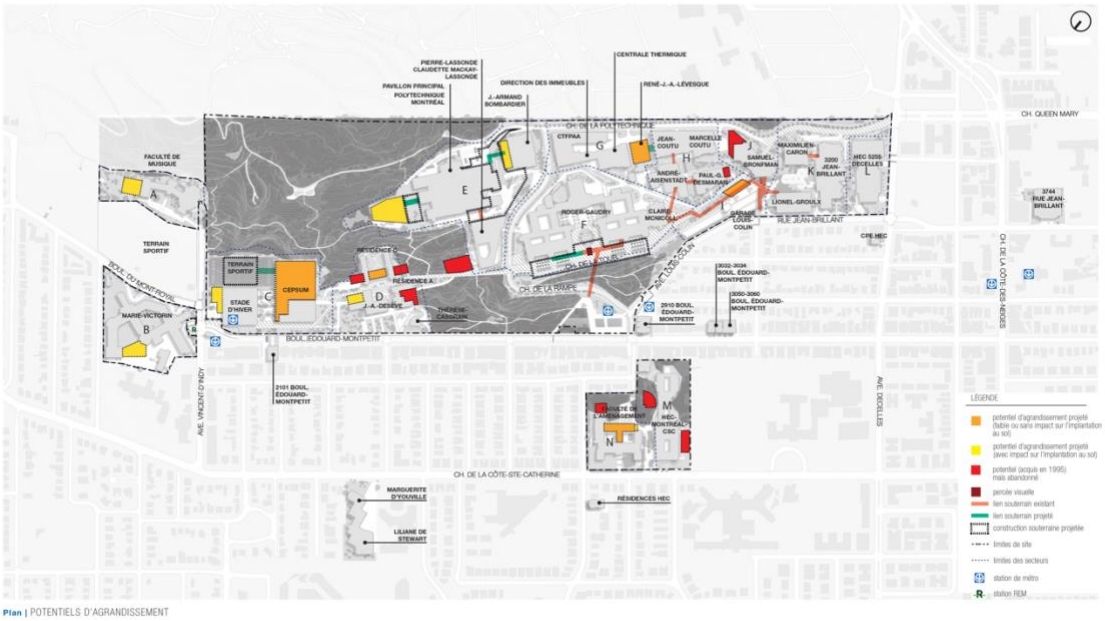

[1] MDP for the mountain campus, Doc. 3.1, p. 77

Questions to guide your thought process

- What do you think of the sites identified for possible expansions?
- In your opinion, what would be the impacts of the construction of the identified expansions (on the mountain's natural environments, on the views of and from Mount Royal, etc.)?
- What do you think of the various proposed developments, such as lookouts and event venues?

6. Other opinions

Are there any other important elements that should be considered in the Master Development Plan for the mountain campus of the Université de Montréal?